

# Découvrir Open Data

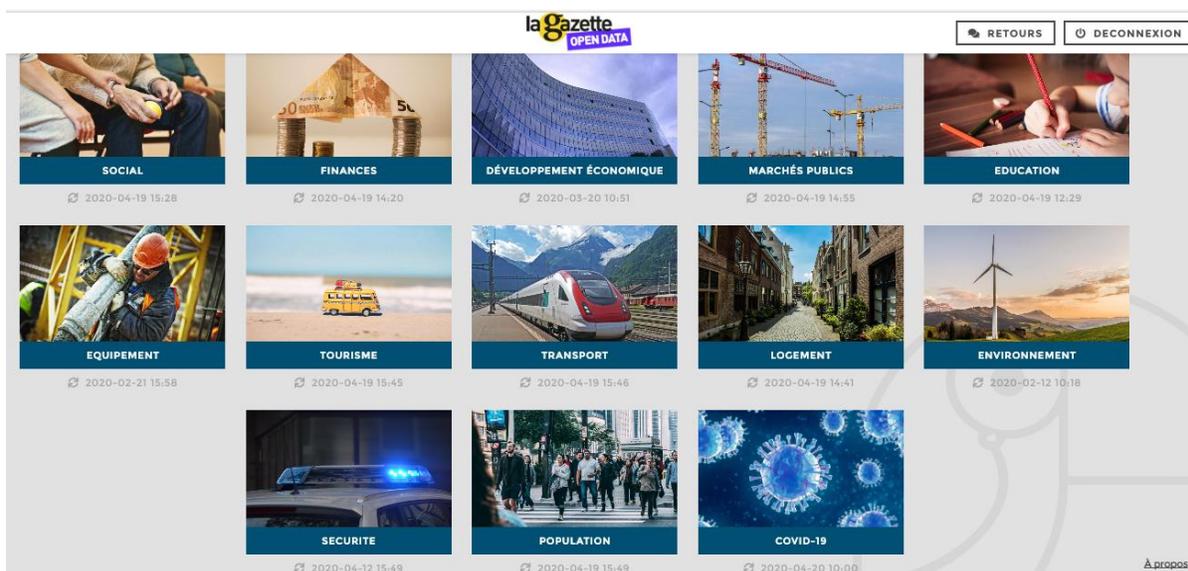
Voici un cas d'usage fictif mettant en scène une réunion entre deux DGS de collectivités affiliées dont une qui utilise déjà Open Data.

J'aimerais avoir accès à des données sur mon territoire mais il y a beaucoup de sources et parfois elles ne sont pas toujours pratiques à utiliser.

As-tu demandé un accès Open Data au CDG ?

Je n'ai pas ouvert de compte. Peux-tu me rappeler le but d'Open Data ? Est-ce que l'outil est pratique ?

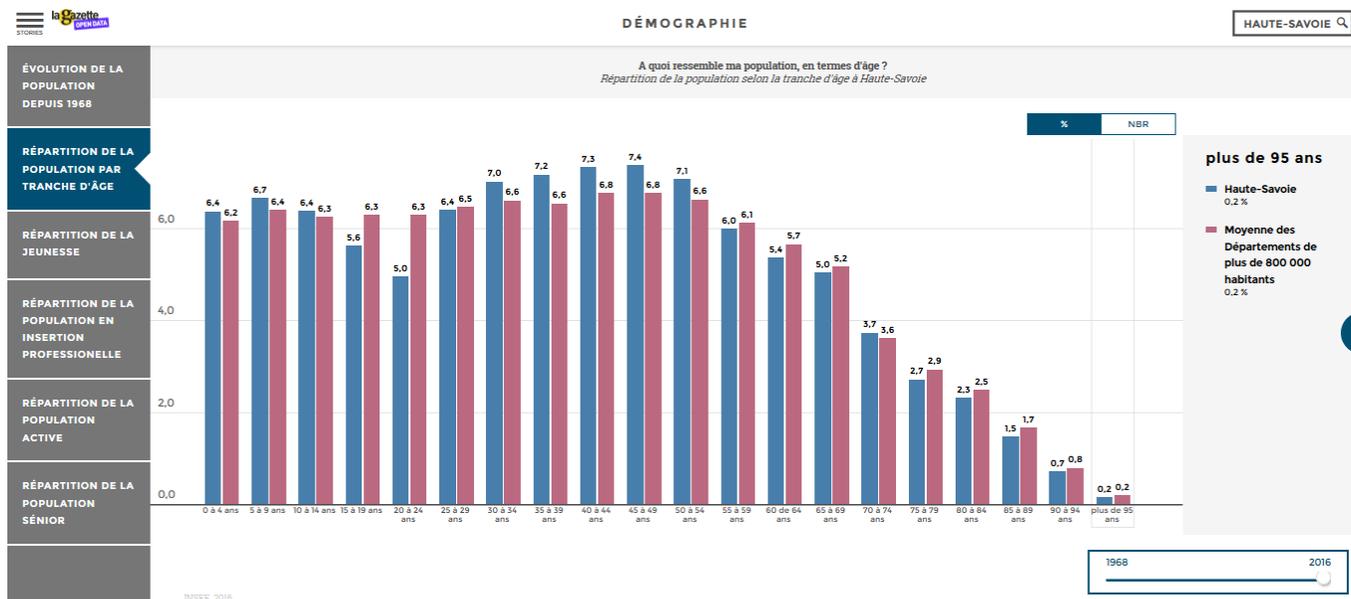
Open Data ce sont 12 thématiques permanentes regroupant de l'information territorialisée. Il est très intuitif, il ne faut pas de compétences particulières pour l'utiliser. De plus, la représentation des données est agréable. Je vais te montrer, voici la page d'accueil.



Ces thématiques regroupent plusieurs indicateurs classés dans des sous-thématiques. Prenons la population par exemple.



En cliquant sur l'une des vignettes, tu accèdes à différents indicateurs.



Je vois que ce sont les données pour la Haute-Savoie. Est-il possible d'avoir une vision plus fine ?



Ton compte est automatiquement programmé pour que tu accèdes en premier lieu aux données de ta collectivité. Il est possible de lire les informations pour chaque commune et EPCI de Haute-Savoie. Les données sont automatiquement comparées à la strate de la collectivité sélectionnée. Tu peux aussi faire des choix de comparaison avec les données de ton EPCI, de la France....



En dehors des collectivités de Haute-Savoie, puis-je comparer ma collectivité avec n'importe quelles collectivités de France ?



Tu ne pourras te comparer qu'avec les départements et EPCI de la région AURA.



L'accès à Open Data est-il sujet à une cotisation supplémentaire ?



Toutes collectivités s'acquittant de la cotisation additionnelle ont droit de 1 à 3 accès en fonction de leur taille. Aucune contribution supplémentaire n'est attendue.





L'outil semble pratique mais c'est pour la fiabilité des données que je m'interroge.

Toutes les données sont issues de sources officielles mais ce n'est pas tout. Elles sont soumises à un processus de contrôle pour fournir l'information la plus fiable. C'est Infopro Digital qui s'en charge. Il s'agit d'un groupe spécialisé dans la transmission d'informations utiles à la prise de décision. La Gazette fait partie de ce groupe d'ailleurs. Enfin, si erreur il y a, il est possible de prévenir Infopro Digital qui engage très rapidement des actions de normalisation.



L'outil m'intéresse, comment créer un compte ?

Il suffit de contacter Bruno Dauba, [bruno.dauba@cdg74.fr](mailto:bruno.dauba@cdg74.fr), il est en charge d'Open Data. Il te transmettra les informations nécessaires puis il fera la demande à Infopro Digital qui t'enverra un lien de création de compte. C'est rapide et simple. Il est aussi là pour conseiller les collectivités et les aider pour les difficultés qu'elles rencontrent dans l'usage d'Open Data.

